



Comité départemental de course d'orientation du Haut-Rhin (CDCO 68)



FFCO : CD 68

SIREN 452 273 071 SIRET 452 273 071 00012

cd.haut-rhin@ffcorientation.fr

Secrétaire

Claudie Grevet
139 rue du Hilsenfirst
68610 Linthal

grevet.claudie@wanadoo.fr

Président

Gilles Baguerey
7 rue des champs
Didenheim
68350 Brunstatt-Didenheim
baguerey@evhr.net

Trésorier

Mauricette Joly
10 rue du Roussillon
68700 Cernay

mauri7ab@free.fr



Procès-verbal provisoire de la réunion du 13 septembre

tenue à l'office municipal des sports, rue des tisserands, 68000 Colmar
Ouverture de la réunion à 19h00

Membres présents :

Claudie Grevet - Mauricette Joly - Gilles Baguerey - Christophe Bernauer - Mathieu Harnist - Bernard Mortellier

Membres excusés :

Eric Bald (procuration à Claudie Grevet), Jean Marc Revel (procuration à Claudie Grevet) - Anne Schwartz - David Moll - Jacques Schmidt-Morgenroth.

ORDRE DU JOUR

1. Vérification du quorum.
2. Adoption du PV en date du 7 juin.
3. Passage des balises de couleur (Christophe – Jacques).
4. Point sur le matériel :
Où en est-on (Jean-Marc).
5. Point sur la trésorerie (Mauricette).
6. Proposition à une participation financière aux jeunes inscrits sur la liste Grand Est.
7. Bilan du village sport de nature des 23-24 et 25 juin (Gilles, Mauricette et Claudie).
8. Point sur le suivi des coureurs par club (David).
9. Carto (Bernard).
10. Point sur les licenciés.
11. Résultats sportifs CO pédestre et à CO VTT.
12. Questions diverses. **Au moins 48 h à l'avance.**
Chasseurs.
Podium.
Stage CD 67 et CD 68 en 2018.
Communication entre le CD 68 et membres licenciés du Haut-Rhin.
13. Tour de table.

L'ordre du jour est adopté

1. Vérification des pouvoirs et du quorum.

Pour cette séance, 8 voix sur un total de 11 possibles sont représentées.

Le quorum des 2/3 des voix étant atteint le comité directeur peut valablement délibérer.

2. Adoption du procès-verbal du 7 juin 2017.

Le procès-verbal avait été communiqué au préalable aux membres du CD. Le procès-verbal du 7 juin 2017 est adopté sans modification à l'unanimité des membres présents.

3. Balises de couleur.

3.1 Nous avons obtenu l'autorisation de la mairie d'Orbey ainsi que de l'ONF. Jacques Schmidt Morgenroth s'occupe du traçage des épreuves et Franck Colin devra les valider.

Christophe Bernauer a contacté l'auberge du Blancrupt qui accepte de nous louer sa salle hors sac pour les épreuves écrites ainsi que le réfectoire où nous prendrons le repas du midi. Prix du repas 16 euros sans la boisson.

Les épreuves auront lieu à partir de 10 heures (voir annonce de course). Cependant les jeunes ayant cours le matin pourront venir passer les épreuves l'après-midi à partir de 13h30.

Christophe prépare l'organigramme de la journée.

Le club de Colmar prêtera le matériel nécessaire pour la journée et le club de Buhl apportera une petite imprimante en complément.

L'annonce de course se trouve sur le site du CDCO 68 : <http://www.haut-rhin.fforientation.fr/>

3.2 Financement.

Le CD 68 prendra en charge le repas des cadres présents ce jour-là. Les autres repas seront facturés aux différents clubs. Le CD 68 ne prend en charge que les repas des organisateurs.

4. Matériel.

En l'absence de Jean Marc Revel ce point n'a pas été abordé. Il nous a promis de nous transmettre un inventaire du matériel.

5. Bilan financier.

5.1 Nous avons reçu une subvention de 1449 euros du département.

5.2 Mauricette Joly s'est renseignée au sujet des bons de caisse que le CD 68 possède. C'est un produit financier souscrit depuis de longue date et exclusivement réservé aux associations et qui sont bloqués pour une durée de 5 ans. Ceux-ci ont été renouvelés en 2014 et ne peuvent pas être utilisés avant le 1 mars 2019.

6. Participation CD.

Toute participation financière du CD 68 devra obligatoirement figurée sur les budgets des clubs.

6.1 Une somme forfaitaire sera allouée à chaque jeune inscrit au GREF .Le montant sera définie lors de la prochaine réunion au vu des facture GREF.

6.2 Dans le cadre de l'aide aux jeunes, le CD 68 versera une aide de 35 euros au club pour chaque jeune qui a participé au stage ligue du mois d'août 2017.

6.3 Pour les personnes en formation 50 % des frais seront pris en charge par le CD.

7. Village sport nature 23, 24 et 25 juin 2017.

Bilan en demi-teinte. Nous étions bien installés et les personnes peu nombreuses qui ont participé à notre atelier étaient satisfaites. Pour la journée du vendredi nous n'étions pas prévus sur le planning d'où ce nombre de participants réduit. Ces journées ont permis de faire connaître la course d'orientation

mais il ne faut pas en attendre trop de retombées pour les clubs. Le CD ne pense pas renouveler cette expérience. Heureusement, le stand a connu un très gros succès samedi après-midi par la présence du COM (Fête du club).

8. Point sur le suivi des coureurs par club après 9 courses.

		Lieux	COM				COC				COBF				S/TOTAL				TOTAL
			D		H		D		H		D		H		D		H		
			J	A	J	A	J	A	J	A	J	A	J	A	J	A	J	A	
1	19 03	Les Trois Epis	7	7	3	7	6	10	10	11	10	9	10	12	23	26	23	30	102
2	13 05	Mulhouse	7	1	7	1	5	8	11	12	11	6	13	1	23	15	31	14	83
3	13 05	Mulhouse	5	0	6	1	5	7	12	11	11	6	14	10	21	13	32	22	88
4	13 05	Mulhouse	3	0	5	1	5	7	12	10	11	5	13	11	19	12	30	22	83
5	14 05	Mulhouse	4	1	6	1	6	7	9	7	7	6	11	9	17	14	26	17	74
6	14 05	Mulhouse	4	1	6	1	6	6	6	7	7	6	10	7	17	13	22	15	67
7	21 05	Horbouurg- Wihr	9	6	1	9	6	7	9	12	7	5	7	10	22	18	17	31	88
8	21 05	Colmar	8	7	0	8	7	12	8	13	8	5	7	10	23	24	15	31	93
9	17 06	Champ du feu	4	3	4	6	4	10	6	17	10	7	11	11	18	20	21	34	93
			51	26	38	35	50	74	83	100	82	55	96	81	183	155	217	216	771

9. Cartographie.

Une réunion est prévue avec les responsables carto des clubs le vendredi 20 octobre. A charge de Bernard M pour la convocation.

10. Résultats sportifs.

Le document présenté par Gilles étant incomplet, il sera corrigé et présenté lors de la prochaine réunion.

11. Questions diverses.

11.1 Chasseurs.

Vous trouverez en pièce jointe le compte rendu de la réunion avec le président des chasseurs du haut Rhin.

12.2 Podium.

Mauricette propose que : le podium soit mis en peinture.

12.3 Stage CD 67/68 en 2018.

Un stage CD ouvert aux enfants et aux adultes des départements 67 et 68 est en cours de préparation. Ce stage pourrait avoir lieu pendant les vacances de printemps.

12.4 Communication.

Le président n'est pas satisfait dans l'acheminement de la communication. Le soutien des présidents de clubs est indispensable pour l'améliorer. Faire un mailing et l'adresser à tous les licenciés n'a pas été retenu. Il a été retenu de rappeler l'adresse du CD 68 <http://www.haut-rhin.ffcorientation.fr/> onglet CD CO 68.

12.5 Désignation des experts.

Suite une question de Mathieu H, il est rappelé que c'est David Moll qui doit désigner les experts pour les courses départementales au CN.

12.6 Calendrier 2018.

Une réunion des présidents de clubs et de CD est prévue le 7 octobre par la ligue grand est. Afin d'harmoniser le calendrier des courses en Alsace une demande est faite aux clubs pour qu'ils réfléchissent et qu'ils envoient leurs propositions au CD pour le 27 septembre 2017.

13 .Tour de table.

Aucune remarque.

La réunion s'est terminée à 22h00.

La prochaine réunion a été fixée au mercredi 29 novembre 2017 à 19 heures.

Claudie Grevet
Secrétaire du CDCO 68

Gilles Baguerey
Président du CDCO 68

Compte-rendu réunion des chasseurs

Lieu: Siège de la fédération départementale des chasseurs du Haut Rhin 13, rue du Tivoli Mulhouse

Participants

Caroline Rolly-Schmitt directrice de la fédération départementale des chasseurs du Haut Rhin

Gilles Kaszuk président de la fédération départementale des chasseurs du Haut Rhin

Yves Boehm secrétaire général de la ligue Grand Est de course d'orientation

Gilles Baguerey président du comité départemental du Haut Rhin de course d'orientation

Date : 20 juillet 2017 **Durée :** de 16h30 à 17h15

1. Raison de la réunion

Suite à un article au sujet de la chasse paru le 20 mai 2017 dans le journal L'ALSACE, Daniel Schamberger du COM a alerté son président qui a fait passer le message aux responsables de la ligue, des CD et des clubs. En effet dans un encart en bas de page « *Actes d'incivilités : l'appel aux maires* », le président des chasseurs mettait en cause explicitement notre sport « *Dans le cas d'une course d'orientation, avec des individus qui évoluent de manière totalement anarchique* »

Suite à une demande d'Yves Boehm, nous avons rencontré le journaliste Olivier Blasecyk en date du 8 juin 2017 pour un droit de réponse. L'entretien a permis de communiquer positivement sur la course d'orientation. Le journaliste ne comprenait pas

L'attitude du président des chasseurs qui était très agressif lors de l'assemblée générale, ce qui ne correspondait à ses précédentes rencontres. En fin d'entretien le journaliste nous a conseillé de prendre rendez-vous avec lui.

En date du 16 juin 2017 nous avons transmis un courrier au président des chasseurs pour une demande de rendez-vous. En retour nous avons obtenu un rendez-vous le 20 juillet 2017.

2. Synthèse de l'entretien

Après les présentations d'usage, nous avons précisé les raisons de cet entretien. Puis nous avons présenté notre sport :

La course d'orientation est un sport structuré au niveau international et national.

Chaque course est organisée avec les autorisations des mairies, des préfectures, de l'ONF et pour les compétitions importantes avec les autorisations des chasseurs.

Le respect de la nature fait partie intégrante de notre sport.

Notre objectif est de dialoguer avec les chasseurs et le tracé des courses tient compte de leurs remarques (exemple le championnat de France des clubs au Val du Pâtre)

La course d'orientation est un sport éducatif pour les jeunes.

Même si Monsieur Kaszuk comprend nos arguments, il veut d'abord défendre les intérêts des chasseurs. Il reste sur ses positions par rapport aux propos qui ont été relatés par la presse.

L'objectif des chasseurs est de réduire et de limiter les événements sportifs et les pénétrations intempestives dans les forêts. A ce sujet un courrier a été adressé à tous les maires du Haut-Rhin Monsieur Kaszuk précise que les activités sur les chemins ne posent pas de problèmes (exemple : marche populaire, VTT).

Nous avons abordé le sujet des périodes les plus propices à organiser des courses d'orientation. Monsieur Kaszuk répond que les périodes à éviter sont les périodes de reproduction (de mi-avril à fin mai) et les périodes de chasse (novembre à février).

Pour l'organisation des courses Monsieur Kaszuk nous incite à en discuter avec les chasseurs locaux et précise qu'il n'interviendra pas quel que soit la décision des chasseurs locaux. Nous pouvons contacter la directrice pour connaître les interlocuteurs à contacter par rapport aux lieux de courses.

En ce qui concerne les zones de quiétude du gibier, Monsieur Kaszuk nous informe qu'une action est en cours au niveau de la fédération nationale pour définir précisément ces zones.

3. Conclusion

L'entrevue a été courtoise mais la position des chasseurs est figée. Tout dépend de la position des chasseurs locaux. Les directeurs de course auront la difficile tâche de dialoguer et de négocier avec les chasseurs locaux. Par ailleurs les maires subissent la pression des chasseurs ce qui est certainement une difficulté supplémentaire.